



ACCOMPAGNATEUR(TRICE) POUR ENFANTS À BESOINS PARTICULIERS/ CAMP DE JOUR

Nous cherchons présentement à compléter notre équipe d'accompagnateurs pour notre camp de jour ÉTÉ 2022!

Sommaire du poste

Avec le support de l'Animateur(trice)-chef et en collaboration avec l'équipe des animateurs; Les accompagnateurs (trices) pour enfants à besoins particuliers permettent au camp de jour du CCLSCA d'intégrer dans les groupes réguliers des enfants demandant une attention ou des soins particuliers. Les ratios sont de 1 ou 2 enfants par accompagnateur (trice).

Tâches spécifiques de l'accompagnateur (trice)

- Être présent auprès de « son » ou « ses » jeunes tout au long de la journée de camp;
- Assurer l'intégration de l'enfant dans les activités régulières du camp;
- Soutenir et encourager l'enfant dans ses efforts en veillant, en tout temps, au respect de son intégrité et de ses capacités;
- Organiser et animer, au besoin, des activités récréatives et éducatives adaptées à l'âge de l'enfant qui lui est confié;
- Effectuer diverses tâches d'hygiène et d'alimentation essentielle (selon la condition de l'enfant);
- Intervenir en situation de conflit ou de crise;
- Assurer la sécurité de l'enfant et appliquer les règles et règlements en matière de sécurité.

****** Pour appliquer à ce poste, vous devez être disponible à temps plein du 27 juin au 19 août 2021, de 9h à 16h ******

- Nous accordons une grande importance à la sécurité et au confort des enfants et de l'équipe de camp.
- L'équipement de protection et la formation sont entièrement à la charge de l'employeur.

Exigences

- Expérience de travail dans un poste similaire, en éducation spécialisée en animation ou en loisir;
- Expériences significatives en intervention ou en animation auprès d'enfants avec ou sans besoins particuliers;
- N'avoir aucun antécédent judiciaire.

Compétences requises

Autonomie, maturité et rigueur. Esprit d'initiative. Facilité à communiquer. Empathie. Dynamisme et grande créativité. Patience et souplesse.

Conditions

Travail à temps plein : 35h/semaine

Du lundi 27 juin au vendredi 19 août 2022

Une quinzaine d'heures de formation sont à prévoir (les formations sont à la charge du CCLSCA)

Salaire : 17,00\$/l'heure

